Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 3 (1900)
Heft: 138

Artikel: Les origines de la crise Chinoise
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-249993

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dimanche, 26 août 1900 N° 138 Troisième année

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche
à
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

LE PAYS DU DIMANCHE

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction
Pays du dimanche
à
Porrentruy
TÉLÉPHONE

LE PAYS 27me année | **Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS** | 27me année *LE PAYS*

Les origines de la crise Chinoise

L'Impératrice régente Sy-Tay-Heou

(Suite et fin).

Voilà ce qui déplaît à l'Angleterre. Plus encore peut-être la tenace rigueur avec laquelle Tse-Hy poursuit les restes du parti de Kang-Yeou-Ouy pour empêcher qu'on le reconstitue (1). Sur ce point les Anglais ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes. S'ils avaient envoyé, comme leurs journaux l'ont raconté, leur Confusius moderne porter la bonne parole de la réforme aux Chinois de San-Francisco ou d'ailleurs, la régente se serait calmée. Au lieu que tout le monde sait à Hong-Kong que Kang-Yeou-Ouy n'est pas loin, et que les troubles du sud de la Chine sont le fait de ses tournées secrètes, de l'agitation de ses partisans qui continuent à ne pas manquer d'argent. Tant qu'elle se sentira menacée par des perfidies, la tigresse ne rentrera pas ses ongles acérés et sanglants.

De plus, les Anglais avivent sans cesse la haine de leur ennemie. Les antiques trompettes de la renommée sont bien modestes clairons auprès de la formidable voix de la presse, stylée par les cablogrammes anglais. Dès qu'il n'est pas donné satisfaction à un désir britannique, « l'information anglaise » répète aussitôt, en cent dépêches, que la régence est la calamités des calamités pour l'empire et pour les intérêts européens en Chine.

Cela fut visible surtout, récemment, dans les efforts inouïs faits pour tromper l'opinion sur le sens et les conséquences du décret de 21 janvier 1900. D'après la « source anglaise », c'était un nouveau coup d'Etat de Tsé-Hy. Successivement le télégramme nous dit l'abdication imposée à Koang-Su, l'intronisation d'un nouvel empereur, la redoutable opposition des grands dignitaires et du peuple, les hésitations et le recul de la régente, finalement la reprise du pouvoir par Koang-Su. Mais le décret, pivot de ce roman, n'était jamais traduit dans son intégrité par les agences anglaises. Il vient de parvenir en Europe et nous apprend simplement ceci : Koang-Su, malade, trop affaibli pour tenir le pouvoir, a demandé à Tse-Hy de l'aider au gouvernement. Après un an, plus découragé, inquiet pour la succession de l'empire, il a prié la régente de choisir le plus dévoué des princes de la famille impériale pour remplacer le fils qui lui manque. Enfin, l'empereur confirmant la désignation faite par la douairière, a élu Pou-Tsin, petit fils du prince Toan, comme héritier présomptif.

Koang-Su, remarquons-le, marié en 1889, eût dû agir ainsi dès 1894. La constitution de la famille impériale oblige tout empereur resté sans héritier après cinq années de mariage, à désigner un successeur éventuel. Il n'y eut donc ni coup d'état, ni révolution de palais, ni mécontentement autres que celui des progressistes, amis des Anglais. Une abdication, prétexte à rébellion, eût mieux fait leur affaire.

Ces calomnies multipliées, les secours et l'appui donnés aux progressistes révolutionnaires, les insolentes tentatives d'immixtion dans l'administration de l'empire ont gravement indisposé la régente contre l'Angleterre. En même temps, la violation de l'intégrité du territoire national, les exploits des Allemands déposés au Chang-Tong sans contrôle suffisant, le brusque envahissement de régions entières, tout cela exaspère les mauvaises dispositions d'un peuple hostile aux nouveautés, enserré dans un réseau de préjugés. De tous ces conflits résulte une tension dangereuse pour la tranquillité de l'empire, la sécurité de la dynastie et la prospérité des intérêts européens en Chine. Par réaction contre l'outrance du progrès qui s'impose souvent d'une façon peu courtoise, avec des allures de conquérant, la régente a déjà lancé quelques décrets regrettables contre les études étrangères, la liberté de conscience, la mise en valeur des mines. Ce mouvement rétrograde ne peut être enrayé que par une politique noble et loyale. Dans la crise où elle lutte, Sy-Tay-Heou s'appuie sur la Russie, parce qu'elle croit connaître la limite de ses convoitises territoriales, et qu'elle en espère un secours contre les rébellions du dedans et l'envahissement anglais. La régente marque aussi quelque confiance à la France (1), car elle connaît sa loyauté et la modération de ses prétentions.

Au terme de cette étude, quelques lignes suffisent pour apprécier l'impératrice Sy-Tay-Heou. Malgré ses fautes, ses intrigues, ses cruautés, Tse-Hy, Tartare digne de sa race, mérite certainement la reconnaissance de la Chine qu'elle a su gouverner avec des hommes de valeur. Mongole au sang guerrier, princesse remuante, âme ardente, cœur passionné, caractère sauvage, intelligence vive, mais prompte et rude, elle lutte depuis quarante ans pour l'indépendance de son pays et la sauvegarde de

(1) Un décret de 18 octobre 1898 prohibe sévèrement les associations illicites ; plusieurs autres édits visent les réformateurs ; le dernier, du 14 février 1900, met au prix de 100,000 taëls les têtes des deux chefs survivants de la réforme. Kang-Yeou-Ouy et Léang-Tché-Tchao, qui commandent des uniformes de soldats rebelles aux tailleurs de Hong-Kong, avec l'agrément du gouverneur.

(1) Je tiens de bonne source que le décret du 15 mars 1899 a été demandé, **motu proprio**, à Mgr Favier, par l'impératrice qui a prié Jong-Lou, premier ministre, de s'entendre avec l'évêque pour le rédiger. Au fond, pour Tse-Hy, augmenter l'influence des missionnaires catholiques presque tous français, c'est contrebalancer l'influence de l'association commerciale britannique qui a des affidés partout.

Feuilleton du *Pays du Dimanche* 36

LES

Cantiques d'Yvan

PAR

M. DU CAMFRANC

Il répondit :

— C'est avec plaisir, ma petite Alba, que je vais te mettre au courant de notre situation. Tu peux te rappeler le temps où je surveillais les navires que la compagnie Hedjer faisait fréter pour les mers du Levant. Là, j'ai rudement travaillé. Une fois en France, pas plus que dans ma jeunesse, je n'ai connu, ni voulu connaître le repos. J'avais perdu ta mère, et je m'étais juré que ma fille serait une des riches héritières de Paris. Pour obtenir ce résultat, pendant dix ans, j'ai vécu dans mon bureau d'affaires. Ici, tu le vois par toi-même, il me suffit de toucher un bouton d'ivoire, pour me mettre en communication avec tous les centres financiers de l'Europe. Sans avoir besoin de quitter mon fauteuil, je puis, à mon gré, causer avec mes confrères des quatre parties du monde. Si j'en avais le désir, je pourrais modifier le cours des événements. Quand la haute banque opère sur cette échelle, on chiffre les affaires par millions, et mes gains ont dépassé mes espérances.

Alba respirait à peine, folle de joie, haletante, ayant peur que tous ces tas d'or et ces billets, qu'elle voyait flotter devant ses yeux, ne fussent un mirage.

Elle dit timidement :

— Serait-il trop osé de vous demander ce que vous me destinez pour dot ?

Il éclata de rire.

— Décidément tu deviens tout à fait pratique. Eh bien ! mademoiselle la curieuse, tu peux assurer à celui que tu choisiras, qu'il me verra mettre au moins un million dans chacune de tes petites mains... Ceci est un minimum.

En signe de joie, elle se mit à frapper, l'une contre l'autre, les deux petites mains qui seraient ainsi comblées.

— Deux millions ! Oh ! père, que je suis contente et que je vous remercie !

Puis, soudainement, devenant rêveuse, sa pensée se reporta sur le visage d'Yvan. La veille, au moment où se faisait l'inventaire, sous son apparence de sérénité, ce cher doux visage lui avait paru plus tiré encore que d'ordinaire. Elle avait l'intuition que, par son amitié et son dévouement, elle pourrait adoucir cette tristesse.

Elle reprit avec la gravité d'un jeune docteur qui émet une sentence :

— Sous mon apparence un peu légère, croyez bien, cher père, que je connais la valeur d'une belle fortune, et que je sais l'apprécier. Cependant, un sentiment me paraît supérieur à l'argent : celui de l'amitié. Quand on a le bonheur